

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.  
N° 349 /JUST.

Astrida, le 15 février 1951.-

Objet:  
Plainte c/Bucakara J.-



Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 9-1-1951,  
j'ai l'honneur de vous faire savoir que le sous-chef  
Bucakara me déclare ne pas avoir reçu la somme de  
2.600 frs. dont vous parlez et qu'il ne vous connaît pas.

Agréez, Monsieur, mes civilités.

Le Commissaire de Police,  
Ch.LEES,

HAMISI Albert  
Gérant Kavimvira

U S I R A .-